La Direction des Affaires Economiques et Logistiques a pour missions :

- les agencements des locaux ;
- l'achat des équipements ;
- l'approvisionnement en fournitures ;
- la gestion des prestations de services ;
- la gestion des activités logistiques.

La DAEL est constituée d'une cellule juridique et de coordination des achats, d'un service des achats gérant tous les segments d'achat de l'établissement, excepté ceux relevant du domaine pharmaceutique ; et d'un service de la logistique assurant les activités de restauration, de blanchisserie, de transport hôtelier, de magasin, de courrier et de nettoyage.